



FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI - CHEF D'ÉQUIPE

FINALITÉ DE L'EMPLOI :

Le Chef d'équipe est un membre opérationnel de chantier. Il supervise son équipe avec des missions managériales et organisationnelles.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉ SIGNIFICATIVES :

Fonction technique

- Bon technicien, on lui délègue la responsabilité d'une ou plusieurs parties d'un chantier d'importance. Il peut également travailler en autonomie sur un chantier moins complexe
- Il assure la préparation des tâches qui lui sont confiées, leur suivi avec une réalisation dans les règles de l'art le respect des normes d'hygiène et sécurité
- Il réalise également les opérations électriques nécessaires à la réalisation des chantiers, comme les monteurs qu'il encadre
- Organiser et superviser une activité technique
- Assurer sa sécurité, celle des collaborateurs et des biens industriels
- Faire preuve d'analyse et réactivité

Fonction managériale

- Animer, organiser son équipe

Fonction gestionnaire

- Il assure le suivi du planning, des heures travaillées par les collaborateurs

Fonction commerciale

- Contacts ponctuels avec les donneurs d'ordre

RESPONSABILITÉ EXERCÉES ET LATITUDE D'ACTION :

- Mise en œuvre des tâches qui lui sont confiées

VERSION 1	01/12/2023	CHEF D'ÉQUIPE
-----------	------------	---------------



CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES :

- Compétences techniques et managériales
- Habilitations électriques

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE :

- Chargé d’Affaires

SALAIRE :

Environ 27 000 € annuel brut

A négociier selon expérience

Avantages : mutuelle, prévoyance, primes exceptionnelles sur chantiers, intéressement et véhicule de service.

VERSION 1	01/12/2023	CHEF D’ÉQUIPE
-----------	------------	---------------